

Image not found or type unknown



Garant et décès locataire

Par **Alexx63**, le **26/08/2020** à **19:25**

Bonjour,

Si le locataire décède, est-ce que le garant doit payer les loyers jusqu'à la restitution du bien ?

Je parle évidemment dans le cas où les héritiers du locataire ne prendraient le relais.

Cordialement.